



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E GÉOMATICIEN·NE F/H

Présentation de la direction

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA, 276 postes, 100 M€ de budget d'investissement) est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique départementale en matière d'assainissement. Elle construit, exploite et entretient les ouvrages du réseau départemental d'assainissement (plus de 700 km de réseaux, 33 bassins de rétention, stations de pompage...).

Ses missions principales consistent à lutter contre les inondations, à réduire la pollution rejetée vers le milieu naturel, à entretenir le patrimoine en assurant la sécurité de la population et des personnels intervenant dans les réseaux et à développer une gestion solidaire de l'eau. La DEA participe à des projets innovants et ambitieux (Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, projets de transports, plan Bassins, reconquête de la place de l'eau...).

La direction de l'eau et de l'assainissement est en charge de 700km de réseau d'assainissement, 33 bassins de rétention. Le service géomatique s'occupe de la mise en place d'un SIG pour d'une part modéliser le patrimoine et d'autre part pour enregistrer les événements métiers réalisés sur celui-ci.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Aide à la bonne qualité des données
- La rédaction des fiches de métadonnées
- La réalisation de cartes thématiques
- Élaboration de fiches métiers

Profil recherché

Niveau d'études : ingénieur géomaticien·ne

Compétences requises :

- Arcgis
- Géomatique
- FME / Talend

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculature, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.